

Conseil municipal du 18 Février 2010

déclaration préliminaire

Avant de le début de ce conseil, je désire m'exprimer sur deux sujets qui, aujourd'hui, me préoccupent :

vos politique financière et le mécontentement général que vous engendrez :

1 Votre première décision que vous nous imposez encore ce soir : un nouvel emprunt de 150.000 euros . Pour qui, pour quoi ? Vous avez jugé superflu de nous en préciser l'objet. Après une hausse des impôts que vous n'avez toujours pas justifiée malgré nos incessantes demandes, un endettement jugé démesuré au regard de notre commune, le placement à un taux dérisoire des trois millions d'euros provenant de précédents emprunts souscrits inutilement, vous nous présentez une décision qui ne peut que nous interpeller. Vous aviez justifié « une trésorerie un peu élevée de 7millions d'euros », et je répète ici vos termes exacts, par le remboursement du FCTVA d'un million d'euros qui n'avait pas été budgété et par le décalage entre les engagements de dépenses et les factures reçues de l'ordre de deux millions d'euros concernant la place du marché. Cette fois-ci, que peut nécessiter d'alourdir encore les frais financiers qui ont déjà atteint des sommets faramineux, près d'un million d'euros en 2010 et ainsi grever encore le budget fonctionnement ?

2 Autre pierre d'achoppement : le mécontentement général que génère votre politique. Ce mécontentement est tangible en ville, au sein des associations, des conseils de quartier mais aussi au sein de la mairie même :

Le personnel communal, vous n'êtes pas sans le savoir, a été obligé de se syndiquer pour être entendu et pour que des dysfonctionnements graves et des irrégularités soient dits sur la place publique afin qu'ils cessent.

L'accueil positif reçu par le tract distribué au sein de votre mairie témoigne à lui seul du malaise général ressenti.

Le personnel nouvellement embauché qui ne reste pas, les changements incessants de postes ou de bureaux, les scissions dans les services par manque de concertation ne peuvent pas créer un climat sain de travail et traduisent un mode de fonctionnement inquiétant de la municipalité.

Cette absence de concertation et de visibilité qui est dénoncée par votre personnel, nous vous l'avons déjà reprochée, tout comme l'absence de communication de vos divers groupes de pilotage. Dernier exemple en date témoignant de l'absence de démocratie : la réunion d'un groupe de réflexion pour la MJC alors que son existence n'a jamais été évoqué lors de la commission culture et qui a été révélé dans un procès verbal de conseil d'adjoints.

Il est urgent que cette nouvelle année de mandature se déroule plus sereinement pour les vésigondins mais aussi pour votre personnel et pour les membres de ce conseil.

Merci.

Marie Aude GATTAZ, groupe UPA